



REÇU LE 09 NOV. 2022

034825



Parlement francophone bruxellois

Question orale de Monsieur Christophe Magdalijs, Député DÉFI, à M. Alain MARON, Ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé. et à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille

Concerne : Approche de l'E.V.R.A.S ou équivalent dans les parcours d'accueil

Monsieur le Ministre,

Il y a peu, alors que nous étions réunis pour une présentation du PSSI et du Plan de Promotion de la Santé comprenant de nombreuses thématiques transversales. Parmi celles-ci, l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle ou E.V.R.A.S occupa une bonne place dans les échanges, à juste titre selon moi. Comme le stipule ledit plan, il s'agit d'un processus éducatif impliquant une réflexion en vue d'accroître les aptitudes à opérer des choix éclairés favorisant l'épanouissement de la vie relationnelle, affective et sexuelle et le respect de soi et des autres. En outre, celle-ci est également proposée comme moyen de combattre les inégalités liées au genre. Ainsi donc, nous pouvons légitimement envisager l'E.V.R.A.S comme un biais pédagogique destiné à consolider l'individu dans son rapport tant à lui-même qu'à autrui et ce, au service d'une plus grande harmonie dans les rapports humains. La chose est d'utilité publique et nous saluons la récurrente évocation d'un tel dispositif dans l'ensemble des réflexions engagées par les pouvoirs publics puisqu'il s'inscrit dans le travail essentiel de consolidation de notre cohésion sociale. Nous nous réjouissons dès lors de voir ce dispositif toucher un public le plus nombreux possible : AMO, CPMS, CPE,...

Par contre, nous nous étonnons de ne pas voir son spectre s'élargir à des structures qui pourtant portent, elles aussi, l'éducation à la citoyenneté au coeur de leur démarche. Pour rappel, les parcours d'accueil organisés par les BAPA comportent deux volets :

- Le premier, composé de l'accueil, d'un bilan et d'un accompagnement social ainsi que d'un module autour des droits et des devoirs.
- Le second, composé de cours de français, d'une orientation socioprofessionnelle et de formations à la citoyenneté.

Ces formations, à nous pencher sur le site BapaBxl.be, entendent favoriser la participation sociale, économique et culturelle du bénéficiaire. L'objectif étant de permettre aux nouveaux arrivants de mener une vie autonome et de participer à la société belge. Dès lors, nous considérons pour toutes les raisons citées en amont, que les parcours d'accueil, qui doivent être des vecteurs de cohésion sociale, ne pourraient décemment faire l'économie des principes fondamentaux portés par l'E.V.R.A.S.

Aussi, Monsieur le Ministre, j'aimerais vous poser les questions suivantes :



- Le gouvernement s'est-il déjà penché sur la possibilité d'intégrer les thématiques portées par l'E.V.R.A.S en les adaptant à l'offre du deuxième volet du parcours d'accueil organisé ?
- A ce jour, sous quelles formes ces aspects de la vie en société sont-ils abordés auprès des primo-arrivants?
- Une ou des études en la matière ont-elles déjà été réalisées ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Christophe MAGDALIJNS

Le 9 novembre 2022